



CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024

- Délibération n°2024-045 : taxe foncière sur les propriétés bâties - exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du Code Général des Impôts – **Approuvée**
- Délibération n°2024-046 : taxe foncière sur les propriétés bâties - exonération en faveur des locaux affectés exclusivement à une nouvelle activité d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes – **Approuvée**
- Délibération n°2024-047 : subvention de l'association Entraide Fusco – **Approuvée**
- Délibération n°2024-048 : désignation d'un référent déontologue pour les élus – **Approuvée**
- Délibération n°2024-049 : coopération avec le syndicat départemental d'énergies du Morbihan pour la réalisation d'un service de production et de fourniture en autoconsommation collective fermée d'énergie solaire en vue d'atteindre des objectifs communs de transition énergétique – **Approuvée**
- Délibération n°2024-050 : création d'un poste d'agent de maîtrise principal – **Approuvée**
- Délibération n°2024-051 : mise en place de la complémentaire santé et de la prévoyance pour les agents de la collectivité – **Approuvée**